



Achat d' unterrain de camping

Par **candel**, le **30/10/2008** à **12:05**

nous avons signer chez le notaire pour l' achat d'un camping sans avoir pris connaissance de certaines clause que le proprietaire avez fais. Nous devons impérativement faire un prêt, pour les remboursement, mais on ne peu pas hypothéquer le terrain. Merci